

Monsieur le commissaire enquêteur ;

Nous venons par le présent courrier vous faire part de nos remarques concernant le projet « **Orange - Baie des Princes** ».

- L'information disponible est très succincte et se limite à des déclarations de bonnes intentions que nous avons eu lors de la réunion du **30 Avril 2026** qui a mobilisé une forte population.
- Des déclarations ne suffisent pas pour se rendre compte de l'impact de l'implantation d'un tel projet sur l'environnement dans un endroit où les accès sont réduits au minimum.
- Comme Orangeois que nous sommes, ce lieu constitue le seul poumon vert d'Orange où il est tellement agréable de s'y promener, de faire du sport dans un lieu relativement sauvage où l'on peut encore observer des espèces rares d'insectes et d'oiseaux, de même qu'une végétation spécifique de l'endroit. Végétation qui serait partiellement protégée par des palissades en bois lors de la réalisation des travaux, ce qui nous semble déjà extrêmement périlleux lorsque les engins de chantier devront manoeuvrer et ce qui d'autre part ne protégera absolument pas les populations d'insectes qui ne resteront pas cantonnées à l'abris de ces seules palissades.
- Un tel projet viendrait détruire cet équilibre fragile que la nature a constitué sur Orange et serait dangereux pour la population locale compte tenu des risques environnementaux :
 - Inondation que nous avons déjà constatée en 2002 et 2003. Et qui se reproduisent régulièrement. En certains endroits de la carrière une zone humide s'est développée en créant son propre écosystème. La carrière s'était transformée en lac pendant plusieurs semaines et de la colline il ruisselait des cascades.
 - Chutes de pierres dues à la constitution de la colline. Il y a des cas d'éboulement notamment après les fortes pluies et on constate souvent de chutes de blocs de pierre au bas des falaises.
- Encore aujourd'hui, après de fortes pluies, des flaques importantes se créent et subsistent plusieurs jours.
- La principale chose à prendre en considération est que c'est un lieu complètement enclavé qui ne pourra pas supporter un excès de circulation sans gros problèmes et dangers pour l'environnement.

- Le collège amène déjà son lot de nuisance : circulation importante dans la rue du Bel Enfant où les piétons ne sont pas en sécurité lorsque les voitures se croisent, et pour les promeneurs qui ont adoptés ce lieu comme **la zone verte d'Orange et le poumon vert d'Orange**.
- Autre point, les nuisances sonores. Augmenter la fréquentation par l'abondance de passage qu'il y aura dans une zone enclavée apportera nécessairement des nuisances sonores pour les riverains et en fera un endroit invivable.
- Ce projet que l'on présente comme un développement intéressant pour la ville d'Orange est, ni plus, ni moins qu'une mascarade financière destinée à rentabiliser un endroit vendu à un particulier sans consultation des Orangeois.
- Il existe d'autres endroits à Orange où un tel projet pourrait aboutir sans dommage pour la nature et l'environnement. Des endroits où les infrastructures existent pour faire ce type de projet et qui n'incommoderaient pas la population locale. On pense à la zone commerciale à proximité de l'autoroute et dans d'autres quartiers d'Orange où il n'y a pas d'habitations à proximité et des terrains de grandes surfaces.
- L'on peut également se poser la question de l'opportunité du projet de construction d'un hôtel cinq étoiles à Orange dans cette zone enclavée, projet conçu pour une population fortunée qui éventuellement ne sera que de passage à Orange, vu son manque d'attractivité pour une telle population surtout que les chorégies qui brassaient beaucoup de touristes sont en net déclin.
- Cette zone, la colline St Eutrope est un lieu d'exception tel qu'il est, et c'est une chance pour la commune d'Orange de posséder un tel lieu qui devrait, après avoir été vendu on ne sait comment, être réintégré à la commune pour ses habitants et restitué aux Orangeois pour la promenade, le sport et les bienfaits de l'environnement exceptionnel dans cet endroit.
- On ne comprend pas cet acharnement à vouloir faire des projets dans cet endroit, celui-ci n'étant pas le premier et vouloir saccager un environnement pareil constitue une erreur grave de jugement.

En espérant que vous tiendrez compte de ces observations qui viennent de citoyens désireux d'augmenter la qualité de la vie des Orangeois, nous vous adressons nos salutations.

Mr et Mme BOISSY Jean-Jacques
 134 Impasse des Genêts
 84100 Orange

Fait à Orange le 05 Juin 2026

Envoyé à : consultation-du-public-7275@registre-dematerialise.fr